L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 25 AVRIL.

VAPEURS
COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique partent New York et le Havre, touchant à Brest,

Les mouvements et changements subséquents seront annoncés par avis spéciaux.

St Nord.....

SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 29 av
WASHINGTON, capt. Surcouf, samedi, 6 mai.
VILLE-DE-PARIS, capt. Marie-Joseph, samedi, 13 mai
PEREIRE, capt. Surcouf, samedi, 20 mai.

PRIX DU PASSAGE (EST OR ☐ remplacé la vie)
POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, 1re, 1 Seconde cabine, 2e.
Billets d'excursion à prix réduits.
Ces steamers ne prennent pas de passagers d'un trajet.

Les voyageurs sont invités à se rendre à bord la veille du départ, ou au plus tard le matin avant 10 heures, afin de faciliter les arrangements de cette ligne ordonné par ordre de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, pour un départ régulier du train spécial.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ED. MACHERIER,
Agent, 55, Broadway, New-York,
ou à L. OLIVIER & W. H. C.
apr—125 Gaither Court, Lower W. H. C.

Compagnie de Vapeurs
HAMBOURGEOISE-AMÉRICAINE,

communication entre le Havre et la Nouvelle-Orléans par voie de Southampton et le Havre.

Les magnifiques et nouveaux steamers de la Compagnie, DEUTSCHLAND, capitaine Hoech; SAXONIA, capitaine Francois, sont:

Partiront de Hambourg	le	Southampton	le	Arrivée à N.-Orléans
Vandalia	10 Fév.	15 Fév.		27 Fév.
Germania	3 Mars	13 Mars		24 Mars
Saxonia	6 Avril	12 Avril		24 Avril

Notre Agence pour les prochaines dates de départ se trouve:

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à Hambourg, à la Nouvelle-Orléans, à Southampton ou au Havre.

Le steamer de la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre et Hambourg, le 10 Mars.

Les steamers délivrent des billets de passage de Hambourg, Southampton ou le Havre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. HINCHMEYER & CO., Agents,
3 juillet—1an 45 Au Nº 62 de la rue de l'Union.

Pour New-York
Ligne de Steamers des Mercredis.

Comprenant les steamers suivants, qui feront le premier départ:

SHERMAN.....Capt. Thos. Haley.
GEN'L MEADE.....Capt. A. W. Sumner.
UNITED STATES.....Capt. H. Howes.
MISSISSIPPI.....Capt. W. F. Henry.
WESTERN METROPOLIS.....Capt. H. S. Crich.
EMILY B. SOUDER.....Capt. F. Burdick

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer
SHERMAN,
Haley, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson le SAMEDI 29 avril, à 10 A. M.

Ces steamers offrent d'excellents arrangements.

Chambres..... $50 00,
Entrepont..... 30 00.

On obtient des billets de commande pour Liverpool, Glasgow Hamburg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, pour Liverpool, peuvent être pris, et le conditionnel se rendre à la Malle de commerce de Boston, partant de New-York tous les mercredis, dont il résulte au bateau.

Le steamer WESTERN METROPOLIS suivra et partira le MARDI 4 MAI, à 3 P. M.

JOHN M. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune No. 120.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants:

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,
Le steamer
ST LOUIS,
Whitehead, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 29 avril à 5 heures A M.

Passage..... $30.

Ce ligne est reliée aux lignes de steamers maintenant pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 61.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, SAMEDI, 4 mai, à 5 heures P. M.

Le beau steamer, de première classe,
JUNIATA, capt Catharine,

Pour fret ou passage, s'adresser à
W. M. CREELY, Agent,
Rue Carondelet, Grunier et Gravier.

Le steamer YAZOO, capt Barrett, suivra et partira à son jour régulier.
1juil—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant

Total des primes pour l'année finissant le 29 février 1872..... $350,567 16

Savoir:

Primes d'incendie	$145,467 85
Primes maritimes	174,873 36
Primes de rivières	30,226 95
	$350,567 16
Primes non acquises et retour et réduction sur les primes	63,467 08
Primes nettes	$286,099 28
Pertes d'incendie	$90,023 44
Pertes maritimes	162,189 75
Pertes de rivières	15,976 24
	$223,189 41
Taxes	10,928 63
Dépenses moins le compte d'escompte	22,264 71
	$256,382 75
Balance	$29,669 39

La compagnie a l'actif suivant évalué à la valeur la plus basse du marché ou comptant:

Bons de la ville et autres	$66,600 00
Actions de banques et autres	18,795 00
Scrip de compagnies d'assurances	24,600 00
Immobilier	20,000 00
Billets à recevoir sur hypothèques	24,000 00
Billets à recevoir	3,000 00
Primes en cours de collection	14,000 00
Comptant en caisse et en Europe	114,077 39
	$286,077 39

Ce qui précède est une copie juste, véritable et correcte du livre de la Compagnie.

CHAS. ERIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, ainsi nommé et dûment assermenté, ce 13 mars 1872.

F. CHS. CUVELLIER, Notaire.

Ce pour quoi d'intérêt sur les certificats de scrip ou obligations émises par cette Compagnie sera régulièrement signé à partir du 1er JUILLET, 13 mai 1872.

CHAS ERIGGS, Président.
ANT CARRIÈRE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.
Conseil d'Administration pour l'année finissant le 19 février 1872:

Chas. Briggs,	Chas Laplace,
Ant. Carrière,	John R. Walsh,
Geo. A. Pondal,	Randolph Rogers,
E. Bruslé,	H. F. Hayes,
F. Anderson,	W. T. Black,
A. Fenelon,	Thos. H. Smith,
Geo. W. Dunbar	Chs. Rondil,
E. D. Jamison,	D. Jamison,
Geo. W. Hyman,	R. S. Howard,
A. Mouton,	Felix Labat,
Jerry J. Veit,	John Rose,
J. Schmidt,	P. L. Pujol,
Chas. H. Slocomb,	Richard Relf,
Louis Forstall,	Wm. Mehle,
R. Chamberlain,	H. Oriedenberg,
Thomas Burke,	William Knox,
Geo. Foster,	Secrétaire.

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,
60 PASSAGE DE LA BOURSE. 60
Pour Bienvillo et Bourse,

Se charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non, de la rédaction de l'assessment, dans les cas où les actionnaires ont exagéré la valeur des propriétés imposables ou la recréation des noms sur les listes, etc. S'adresser comme ci-dessus, ou à ses bureaux, à la porte d'entrée, il n'est pas de taxe dont il ne s'occupe spécialement qui soit remboursée plus promptement de leur part.
fév—1an

TEUTONIA
Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Le Bureau est ouvert, rue No. 111 de la Bourse, entre Carondelet et Baronne.

Assure contre les risques d'incendie, de rivières et de mer, aux taux les plus bas.

Capital..... $1,000,000
Surplus..... 700,000

A. REICHERT, Président.
A. F. CLEVELAND, Vice-Président.
[illegible]

TEXAS.
Lignes Morgan des Steamers de la Malle des E.-U.

Les steamers suivants, en fer et à hauts pouvoirs, feront ces lignes:

Agnes,	Alabama,	Austin,
Clinton,	City of Norfolk,	Galveston,
I. C. Morris	W. G. Hewes,	Josephine,
Josephine,	Mississippi,	Morgan,
St. Mary,	Whitney,	Mary.

POUR GALVESTON—ce SEMAINE.
Le steamer
HARLAN,
capt Jonas Jno Lewis,

Partira en plat de la rue St-Joseph,
VENDREDI 26 avril à —

Des billets de connaissement accordés pour Victoria via la ligne Morgan & Galfe, Comet Texas chemin de fer du Pacific.

Pour Galveston, ports intermédiaires, pour les 1er et 15 de chaque mois.

Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan.

Pour les Passagers et le Malle embarquée.

LES PASSAGES PRÉSENTENT LE BILLET DU CHEMIN DE FER, qui donne droit à un repas. Aller et retour, 12 marc—ly

Steamer saint hebdomadaire, régulier, de Nouvelle-Orléans pour la Côte.

Départ tous les SAMEDIS à 5 heures P. M., et tous les SAMEDIS à 5 heures du soir, pour Bayou Lafourche, Donaldsonville, Thibodaux, Labadieville, Bayou Boeuf et ses affluents, à Brashear City, où les passagers prennent le steamer

JOSÉPHINE,
MARDIS et VENDREDIS.
WHITNEY,
Les MERCREDIS et les SAMEDIS.
CITY OF NORFOLK,
JEUDIS et DIMANCHES.

On peut acheter des billets et retenir des staterooms jusqu'à 3 heures, le matin du jour du départ, (excepté les dimanches) aux bureaux des agents, et en déchargeant de bord, le matin du jour du départ.

CHAS A. WHITNEY & CO.,
Agents,
au coin des rues Magazine et Natchez, N. O.

Arrangement d'Hiver.
Ligne de Slidell-ville et de la Nouvelle-Orléans. — Steamer de la Malle des Etats-Unis.

Pour Slidell-ville, Lovisberg, Mandeville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis,

CAMELIA,

Capt. ——, du marcheur, à beau pression, quittera Hanover, partira pour les endits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du train qui est de 10 heures du matin, le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI à 6 heures du matin, et de Madisonville le LUNDI et le JEUDI matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret qualifié les LUNDIS et les JEUDIS, à moins qu'il ne soit arrivé à l'entrepôt dans le courant de l'après-midi du dimanche précédent.

Le service sera régulier à toutes les marées sauf celles de mauvais temps.

COHEN M. SORIA,
Steamboat Aux Nos 12 et 16 de la rue de l'Union.

Vicksburg.
Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Saint Francisville, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A VICKSBURG se relient avec les bateaux destinés à Yazoo City, Yallabusha et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. LANEY, 130 Commune.
Mdec—1re

ATTAKAPAS.
Pour St-Martinville, Fausse-Pointe, Ville Platte, Lawtell, Opelousas, Washington, Grand Coteau, Carencro, Lafayette, Vermilionville, Pattersonville, Bayou Chicot, Grand Lake, Calcasieu, et toutes les débarcadères du bayou Teche et de la rivière Vermilion, à bateaux à vapeur

J. F. PERRY, capitaine.

Partira SAMEDI prochain, 27 courant, à 5 heures P. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. F. PERRY, 2 Choupitoulas ou A. SMITH, 18, rue Toulouse.
22 av—1M

Paquebot Régulier de OPELOUSAS.
Départ tous les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Opelousas, Washington, Fort Barre, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur PERE LEBE, capitaine H. Schmidt, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, Agents,
No 126 de la rue Gravier.

P. S.—Le bateau fera des arrangements pour tous les débarcadères du Bayou Boeuf.
12 mars—ly

Steamer saint hebdomadaire, régulier, de Nouvelle-Orléans pour la Côte.

Départ tous les SAMEDIS à 5 heures du soir, excepté le 1er juillet, le 1er août, et le 1er septembre, pour Lockport, Bayou Boeuf, Bayou Black, Bayou Sale, Bayou Rouge et tous les points intermédiaires, par le steamer à vapeur BART ABLE, capt. V. B. Berard, assisté de Alfred, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
ARNOTT & ADAMS,
Nº 11 St. Charles-street, Place.

Paquebot saint hebdomadaire de la Côte et de Lafourche.

Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 9 heures A. M.—Pour tous les débarcadères de la Lafourche jusqu'à Lockport. Le beau bateau à vapeur HENRY TYLER, capitaine Jos. Dolhera, commis M. H. Wilkins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, et les SAMEDIS, à 9 heures du matin, pour Lockport et tous les débarcadères intermédiaires, le jour, tous les DIMANCHES et MERCREDIS. Sa cabine est bien aérée, et entièrement à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. G. LANDRY, Secrétaire,
No 23 de la rue Lomi.

Un commis sera toujours au pied de la rue Conti pour recevoir le fret.
29 nov—1an

Paquebot régulier de Bayou Lafourche.
Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS et VENDREDIS, à 5 heures du soir.

Pour Donaldsonville, Paincourtville, Labadieville, Thibodaux, Lockport et tous les débarcadères intermédiaires des paroisses Assomption et Lafourche. Le nouveau et superbe steamer, d'un mille tirant d'eau, TABLEGUAN, capitaine Daniel Dufrene, à bord, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
14 février

Paquebot de la Côte d'en bas.
Jours de départ tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures A. M.

Pour le Port Jackson, la Cure, Bayou Lafourche, Bayou Terrebonne, Bayou Lafourche, Bayou Boeuf, Bayou Sale, la Pointe à la Hache, Barre des Mandarins, et tous les points intermédiaires de la côte d'en bas. Le beau bateau à vapeur à roues sur l'arrière

SALLIE V.

Capt. A. P. Jeanfreau, Jno. I. Titus, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
A. H. VERRET.
12 mars— No 125 rue de la Vieille-Levee.

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,
NO. 61 DE LA RUE DU CAMP,
NOUVELLE-ORLÉANS, 26 JANVIER 1872.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1871:

Sur risques d'incendie	$170,736 87
Sur risques de mer	41,671 52
Sur risques de rivières	61,159 64
	$273,572 03
Plus Risques non expirés de 1870	45,612 08
	$248,184 05
A déduire: Risques non expirés	
expirés de 1871	$46,698 00
Primes remboursées	1,740 31 — 48,440 31
Montant net des primes	$200,743 72

Pertes, etc., payées dans la ne période sur risques d'incendie $28,334 36
Sur risques de mer 20,259 94
Sur risques de rivières 26,252 16
Pire Pour les non réglées, etc 41,990 44
Remporte de primes 17,815 00
Remboursements ..... 3,382 17—$144,744 75
Dépenses générales et taxes $21,261 22
Intérêt du scrip 32,252 00
..... 313,248 97
Moins: Escompte et intérêt 40,944 65
..... $168,302 72
Bénéfice net $82,930 00

L'actif de la compagnie est comme suit. Il est basé sur la valeur la moins élevée du marché, ou comptant:

1 bonds consolidés de la ville	$166,770 00
100 bonds de la ville en faveur de chemins de fer	133,000 00
44 bonds sept pour cent de la ville	21,972 50
14 bonds de 1re hypothèque	7,980 00
4 bonds de Pont Pelletier Hall Association	1,600 00
1 bonds de la Grand'Loge de la Louisiane	3,000 00
1 bonds de Turners' Association	7,000 00
Actions de banques et de la Compagnie du Gaz, etc	102,941 75
Prêts sur nantissement	38,200 00
Prêts sur hypothèques	43,300 00
Billets à recevoir	13,787 77
19 certificats d'assurances d'assurance	6,000 00
Primes en voie de recouvrement	16,581 50
Comptant	6,264 75
Total de l'actif	$566,097 52

Ce qui précède est une copie exacte faite des livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
HOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE D'ORLEANS,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé par devant moi, ce 15e jour de janvier A. D. 1872.

ANDREW RHEA, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer Six pour cent d'intérêt, à compter du dernier boni de février 1872, sur les certificats de profits hors encore émis par la Nouvelle-Orléans.

Ils ont aussi déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes payées sur les polices de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel les certificats à datter du trente jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.
JOSEPH GUIRE, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNEE 1871:

John G. Gaines	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
J. H. Hagan,	I. N. Marks,
Charles Maccredy,	Richard Tobin,
J. Walsh,	W. E Seybert,
W. B. Taylor,	J. C. Morris.

9jan1—1an

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Bourbon et Orléans, Nouvelle-Orléans.

L'EQUITABLE,
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DES ETATS-UNIS.

[The Equitable Life Insurance Society of

Bureau, No. 69 Cour [illegible]

A. F. CLEVELAND,
Agent général pour la Louisiane et le Sud-Mississippi.
1 déc—6mD

Médicaments.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous autorise pleinement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous donnons très honorable de n'avoir dépensé et notre temps à notre argent, pour procurer au public un tonique aussi puissant.

Les propriétaires du Newfoundland Bitter sont bien déterminés, à maintenir l'avant la

Santé intacte et florissante

dans ceux qui en font un usage régulier.

Notre seule but est souvent de devenir une habitude en Amérique, et il faut toujours leurs compte des habitudes.

Les hypothèses les meilleures et les savants de tous les pays et de tous les temps ont toujours recommandé de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas abuser des liqueurs alcooliques pour ses repas.

L'alcool, dissolution, tout à la longue, et les breuvages de brandy, de whisky et de tout d'autres liqueurs brûlent ou fortifient sont étant attiré d'abréger leur vie que l'inconnu qui prendront tous les jours une dose.

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la tombe. Les adhérez, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commencements qui ont échoué, pendant il en 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne pouvaient pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors s'ils sont riches, ils tombent maladies, leurs enfants, mais ces brisés, ils ont des craintes d'entendre, des ventricosités la matin, des faiblesses, et alors la plus maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, ce qui le rend davantage est effectivement, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un homme honnête, laborieux, rien; mais il n'est tué en buvant.

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous disons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, fera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Choisissez une liqueur qui ne vous donnera pas de migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, et qui tout ensemble pour des gaz dans estomac pleurant parce qu'ils souffrent du ventre, en qu'ils ont trop mangé. Donc vous ces cas, et donc bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

Il vous aura surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un puissant désorgane de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme anti-spasmodiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit: d'en prendre pendant trois jours pour que les personnes qui ont le plus pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renait, le sang devient riche, l'embonpoint revient, appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui sont les plus éprouvé de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, ressentiront immédiatement un effet prompt de la liqueur du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes et les

Fièvres sont endémiques

et où les eaux des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont et pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité ionique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

Vite, et, oh l'appétit disparaît rapidement. Les ventre gonfonne, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide de ses délétères émanations, et pour lutter contre ces causes réunies de maladie, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique bienfaisante. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse des systèmes nerveux et le perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus sanglantes.

M. JULES TARDIF, de la Nouvelle-Orléans,

MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents, le vendent par charrettes en commerce. On le trouve dans toutes les grosseries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les colonies renfermant une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
60 & 61, Wyoming-street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1e

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nlle-Orléans, 19 mai 1871.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1871:

Primes d'incendie, dans l'année $268,272 00
Primes de rivières 14,161 25
Primes de rivières ..... 189,639 25—$472,072 50

Montant des primes, pour les renouvellements et les primes remboursées $402,600 00

Portes payées et estimées comme à

Sur risques d'incendie	$46,780 95
Sur risques de mer	19,189 00
Sur risques de rivières	39,400 00—$107,054
Taxes payées et estimées	43,113 21
Dépenses en tout de compromissions, commissions, timbres, dépenses, travail, comptes, &c., comme le tout montre, &c.	16,102 15—$231,297 36
Laissant un bénéfice net de	$165,422 64

L'ACTIF de la Compagnie est comme suit:

Billets à recevoir	$71,775 71
Prêts sur hypothèque	32,000 00
Scrip	32,167 50—$135,443 21
Prêts sur actions, sur de-	
Un comptant	$268,756 62
	116,666 77
	$385,421 39
Propriétés immobilières	$ 30,000 00
Montant dû par suite [illegible]	1,000 00
Primes en voie de recouvrement	33,671 61
	$450,093 00

La Compagnie possède les valeurs suivantes qui sont suspendues:

Billets à [illegible]	$105,200 75
Scrip brûlé	7,200 75
Intérêt du scrip, en masse	15,000 00

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. CORMI, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS.
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 10 mai 1871.

W. V. EVANS,
Deuxième Juge du Palais.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent, composé, sur tous les certificats dans encore payés de scrip, et de payer, comme dividende, CINQUANTE POUR CENT de "Primes de rivières" sur les mêmes bases, à partir de premier mardi de juin prochain.

Ils ont également déclaré un dividende—siège de QUARANTE POUR CENT sur le montant net des primes payées dans le cours de l'année expirée le 31 mars 1871—dividende pour lequel il sera donné des certificats à partir du premier mardi de juin prochain, lorsque le tout de [illegible] aura été [illegible].

THOS. A. ADAMS, Président.
ISAAC H. NEWMAN, Vice-Président.
HENRY V. CORMI, Secrétaire.

G. T. Beauregard, R. L. Gamble,
Hugh R. Brogden, R. Brogden,
John Fisher, R. Brogden,
A. G. Hennessy, P. H. Hennessy,
G. P. Fabre, Victor Meyer,
A. G. Obre, Jos. Bergey,
A. Thomson.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Pontchartrain.

A PARTIR de 12 avril, l'horaire de ce chemin de fer sera comme suit, jusqu'à nouvel ordre. Les trains partiront de la Ligne [illegible] et arriveront à la station.

A partir de la station dans le service suivant:

Départ de la ville.	Départ de Lac.
6 heures A. M.	
7 30	
9 00	
10 30 Midi	
1 heure P. M.	
[illegible]	
[illegible]	
[illegible]	
[illegible]	
[illegible]	

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures.

Le train [illegible] partira de la station [illegible] à 4 heures P. M. [illegible] à 5 heures P. M. [illegible] à 6 heures P. M. [illegible] à 7 heures P. M. [illegible] à 8 heures P. M. [illegible] à 9 heures P. M. [illegible] à 10 heures P. M. [illegible] à 11 heures P. M. [illegible] à 12 heures P. M. [illegible] à 1 heure P. M. [illegible] à 2 heures P. M. [illegible] à 3 heures P. M.